



# Pomme de terre

**N°02**  
**05/04/2022**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOÏE  
**ACPEL**  
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :  
Carole BAGUENARD  
**FREDON NA**

carole.baguenard@fredon-na.fr

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Pomme de  
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

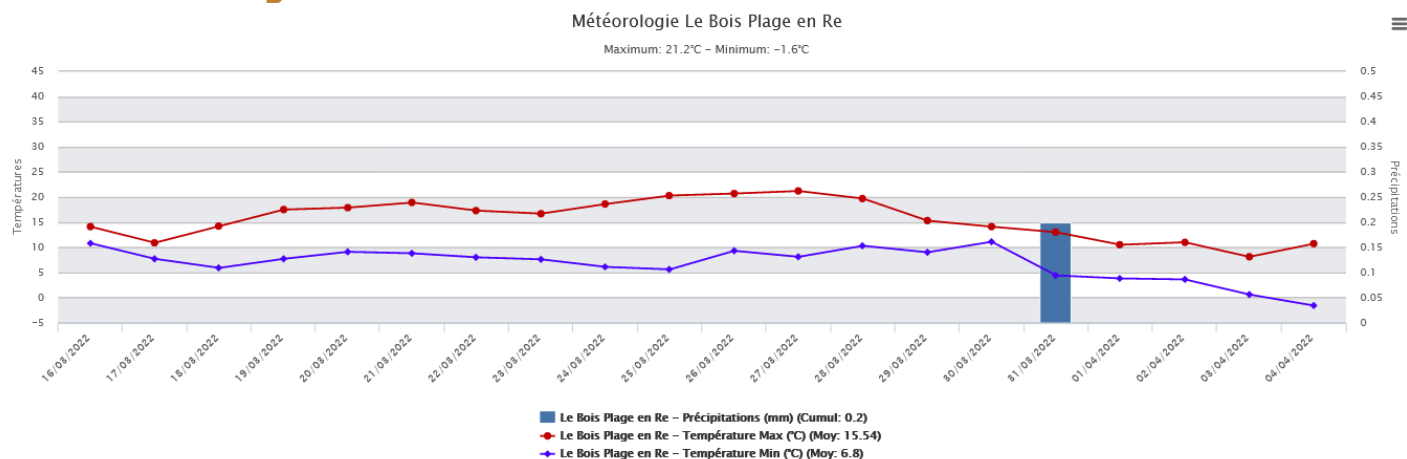
## Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale :** les conditions sèches, l'absence de précipitations ont permis d'échelonner les plantations. Cependant, ce manque de précipitations n'est pas sans contraintes : échec de stratégies de désherbage, recours à l'irrigation (nécessaire mais insatisfaisant)....
  - Les récoltes des premiers tunnels (production hors AOP) débutent aujourd'hui.
  - Les productions sous bâches se développent (grossissement pour les plus précoces), mais les conditions sèches, les difficultés à irriguer convenablement (gelées, vents annoncés) sont limitantes.
  - Les plantations de plein-champ se terminent. Toutes les cultures levées sur l'Île de Ré ont été **durement impactées par le gel**.
- **Gelées :** après des conditions douces, les températures négatives du 4 avril ont « brûlé » la végétation des parcelles de plein-champ (toutes les communes sont concernées). Ces parcelles (soit plus de 70% des surfaces) **devront repartir depuis le tubercule mère**. Sous bâches, la végétation en contact avec les voiles est souvent endommagée.
- **Enherbement :** cette année, de nombreuses parcelles sont enherbées, à fortement enherbées. Des cultures sous bâches ont dû être débâchées puis re-bâchées pour permettre une intervention mécanique (et/ou manuelle).
- **Mildiou :** on ne note pas de symptômes de mildiou. En conditions froides et sèches, le risque est faible. Dès l'augmentation des températures et la présence d'humidité (pluies en fin de semaine, irrigations) le risque augmentera.
- **Rhizoctone brun :** pas de manifestations visibles à ce stade (sur plantes ou tubercules lors de sondages).
- **Taupins :** à ce stade, il n'est pas possible d'émettre une évaluation du risque sur une pression particulière.

Les prochains bulletins intégreront progressivement les données pour les secteurs Aquitain et Limousin.

# Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

## • Situation générale :



La dernière période est marquée par :

- Une quasi-absence de pluies et le maintien d'une situation sèche (un épisode pluvieux est annoncé pour la fin de semaine). Ces conditions sèches vont être d'ores et déjà dommageables pour le rendement.
- Des températures plutôt douces jusqu'à la fin de semaine dernière, puis un net abaissement des températures. Des températures négatives (le 4 mars en fin de nuit) ont occasionné un **gel des cultures de plein-champ** sur l'ensemble de l'Île de Ré (soit plus de 70% des surfaces).
- L'augmentation prévue des températures sera bénéfique. Avec un risque de casse de la végétation, l'annonce de vents forts ne permettra pas le débâchage des cultures (pourtant nécessaire pour certaines interventions et favoriser le grossissement des tubercules).

## Production sous-abris / tunnels (surfaces réduites et hors contexte AOP) :

Pour ce type de production, les conditions ont été relativement favorables à un développement foliaire correct et à une tubérisation rapide. Les premiers arrachages débutent.

En 2020 et en 2021, des foyers précoces de mildiou avaient été notés sous ces grands abris (en lien avec des atmosphères humides). En 2022, on ne note pas de taches de mildiou.

## Production sous chenilles et bâches (double et simple) :

Dans le contexte de l'Île de Ré, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces (préparation des sols) et à un bon échelonnement des plantations. Mais, le grossissement est ralenti par les conditions sèches.

De même, les conditions sèches n'ont pas été favorables à la réussite des stratégies de désherbage.

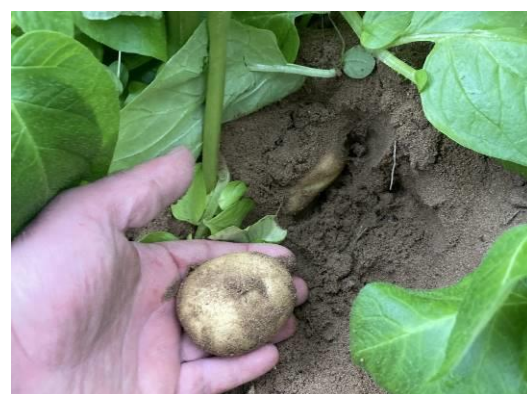
Pour certaines parcelles précoces, l'enlèvement des bâches permettrait une meilleure efficacité des irrigations (ou des pluies annoncées) et une accélération du grossissement. Cependant, l'annonce de vents forts et le risque de casse de la végétation retarde cette opération.

## Production non bâchée :

Les plantations d'ALCMARIA (variété très primeur) sont terminées depuis le début du mois de mars. Celles de la variété CHARLOTTE viennent de se terminer. Toutes les parcelles levées ont été durement impactées par les deux nuits de gel (redémarrage végétatif à partir du plant).

## • Gelées :

Les gelées du 4 mars ont durement impacté les cultures de plein-champ qui étaient levées. Les cultures bâchées sont moins durement touchées (uniquement le feuillage en contact avec les bâches).



Stade grossissement

(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)



L'ensemble du territoire de l'Île de Ré est concerné par ces gelées. Pour ainsi dire **l'ensemble des cultures levées va « redémarrer » à partir du plant**. Cela entraîne plusieurs conséquences :

- Des retards significatifs pour ce créneau avec un « creux de production » prévisible entre la production bâchée et celle de plein-champ.
- Le redémarrage à partir du plant mère conduira à un plus grand nombre de tubercules fils, mais une trop forte proportion de petits calibres.
- De faibles rendements.



**L'ensemble de la production de plein-champ est impactée par les gelées** - (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

### • **Enherbement :**

Comme évoqué précédemment, les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. Une majorité de parcelles sont fortement enherbées, à très fortement enherbées (renouées liseron, séneçon... et même du datura sous bâches).



**Problématiques d'enherbement notées particulièrement cette année** - (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Ainsi, pour de nombreuses parcelles enherbées, il a été nécessaire d'enlever les bâches de protection, d'effectuer un désherbage (rattrapage ou mécanique ou manuel) et ensuite de re-bâcher la culture. Ce type d'intervention augmente conséquemment le coût de production.

### • **Mildiou (*Phytophthora infestans*) :**

Contrairement aux années passées, à ce jour, on ne note pas de foyers de mildiou sous les tunnels. Jusqu'à présent, les conditions sèches ont été peu favorables au développement du mildiou.

Actuellement, les conditions froides sont peu favorables au développement du champignon. Cependant, l'augmentation des températures, l'annonce de précipitations et les pratiques d'irrigation par aspersion de cultures encore bâchées (nécessairement soutenues) pourront amener localement des conditions favorables à ce champignon :

**Rappel des conditions de développement du mildiou :** les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

### **Mesures de prophylaxie :**

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

**Seuil indicatif de risque :** l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations. La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, **il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.**

**Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 04/04/2022 d'après MILEOS® :** à ce jour, en conditions de plein-champ (hors bâches et tunnels), le modèle a annoncé pour les 30 et 31 mars, l'acquisition d'un seuil de nuisibilité pour des variétés sensibles au mildiou (comme ALMARIA).

**Évaluation du risque :** on n'observe pas de foyers sous les grands abris. Jusqu'à présent les conditions n'ont pas été très favorables au mildiou. L'augmentation des températures, un épisode pluvieux, des pratiques d'irrigations par aspersion mal maîtrisées de cultures bâchées peuvent amener à un risque (à réévaluer rapidement en fonction des conditions effectives).



- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Dans le contexte de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est fréquemment une problématique importante (déchets à l'arrachage et tri en station). A ce jour, on ne note pas de manifestation typique sur la végétation (tiges nécrosées au niveau du sol). Seule la réalisation d'arrachages et de tris des tubercules permettra de quantifier la pression de cette campagne.

**Évaluation du risque :** à ce jour, on ne note pas de manifestation particulière de ce champignon (régulièrement très présent dans le contexte primeur de Ré).

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'a pas été noté de perforations par des taupins. Cependant, lors de ces sondages des larves ont été observées.

Seule la réalisation d'arrachages permettra de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

**Évaluation du risque :** à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :**

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*